



## Rsi et autoentreprise

-----  
Par babeth82

bonjour j ai crée un autoentreprise en 2010 en 2012 le RSI ma radié faute de chiffres d affaire j apprend a ce jour septembre 2017 que mon numéro de siret est radié donc ma question vue que je n ai jamais reçu de courrier j avais juste demande a geler mes cotisations car j ai eu un cancer qui a durée 3 ans . comment ce fait il que je soit radié du rsi et dois je recrée une entreprise en autoentreprise ou dois je signaler un changement d activité car en étant radié depuis 5 ans cela a t il entraîné la perte de cette autoentreprise ?vue que mon numéro de siret n est plus reconnu